

# Commission Climat pour la Région du Sahel



---

4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle de la CCRS  
*Niamey, le 20 octobre 2022*

## RAPPORT FINAL

1. Le 20 octobre 2022, s'est tenue au Centre International des Conférences Mahamat Ghandi de Niamey au Niger, la quatrième (4<sup>ème</sup>) Réunion Ministérielle de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS), sous la présidence de **Mme Garama Saratou Rabiou Inoussa**, Ministre de l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification de la République du Niger, Présidente de la Réunion Ministérielle.
2. Ont pris part à cette Réunion :
  - 2.1. Les Ministres des Etats membres de la CCRS :
    - Pour la **République du Cape Verde**, M. Correia Carvalho Silva Gilberto, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement
    - Pour la **République de la Côte d'Ivoire**, M. Assi Jean Luc, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
    - Pour la **République de la Gambie**, Madame John Rohey, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
    - Pour la **République de la Guinée**, Madame Lamah Louopou, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
    - Pour la **République du Niger**, Madame Garama Saratou Rabiou Inoussa, Ministre de l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification ;
    - Pour la **République Fédérale du Nigéria**, M. Abdullahi Mohammed Hassan, Ministre Fédéral de l'Environnement ;
  - 2.2. Les Représentants des Ministres des Etats membres suivants :
    - Pour la **République du Bénin**, M. Nsia Koffi Severin ;
    - Pour la **République du Cameroun**, M. Paul Tchawa;
    - Pour la **République de Djibouti**, M. Houssein Rirache Robleh ;
    - Pour la **République Islamique de la Mauritanie**, M. Sow Mohamadou ;
    - Pour la **République du Mali**, M. Ba Allassane ;
    - Pour la **République du Sénégal**, M. Dione Ernest ;
    - Pour la **République du Soudan**, M. Mohammed Dalal Ebrahim;
    - Pour la **République du Tchad**, Mahamat Hemchi Gueillet.

2.3. Les Responsables des Institutions régionales et internationales partenaires:

- Pour l'**Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG)**, Madame Hawa Aw, Secrétaire Exécutive ;
- Pour l'**Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV)**, Dr Brahim Said, Secrétaire Exécutif ;
- Pour la **Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)**, M. Nuhu Mamman, Secrétaire Exécutif ;
- Pour le **Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS)**, Dr Abdoulaye MOHAMADOU, Secrétaire Exécutif ;
- Pour le **4C Maroc**, Madame Rajae Chafil, Directrice Générale.

2.4. Les Représentants des Responsables des Institutions régionales et internationales partenaires :

- Pour la **Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**, M. Moussa Leko
- Pour la **Commission Economique pour l'Afrique (CEA)**, M. Oulmane Nassim

3. Etaient absents les Etats membres suivants :

- **Bukina Faso**
- **Etat d'Erythrée**
- **République Fédérale d'Ethiopie**

4. La cérémonie d'ouverture

Elle a été ponctuée de deux allocutions :

- Les mots de bienvenue de Monsieur Oudou AMBOUNKA, Gouverneur de la Région de Niamey
- Le Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Ouhoumoudou Mahamadou, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Niger.

Les différentes allocutions sont annexées au présent Rapport final.

5. Après la cérémonie d'ouverture, les travaux de la 4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle de la CCRS placés sous la Présidence de **Mme Garama Saratou Rabiou Inoussa**, Ministre de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification de la République du Niger, ont débuté par l'adoption de l'ordre du jour avec les points suivants :

- Présentation du Rapport de la 6<sup>ème</sup> Réunion du GTC
- Présentation du règlement intérieur de la Réunion Ministérielle de la CCRS
- Présentation du protocole additionnel instituant la CCRS
- Présentation des projets de résolutions de la 4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle de la CCRS
- Présentation des projets de recommandations de la 4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle de la CCRS
- Présentation du projet de la Déclaration de la Réunion Ministérielle
- Echanges sur la composition du présidium 2023-2025 de la Réunion Ministérielle
- Présentation de l'agenda provisoire, du projet communiqué final et des projets de décisions de la 2<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement
- Présentation du Rapport de la 4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle
- Clôture des travaux

6. Présentation du Rapport de la 6<sup>ème</sup> Réunion du GTC.

Le rapport de la 6<sup>ème</sup> réunion du GTC a été présenté par Monsieur Moussa CONDE, expert du Groupe de Travail Conjoint, de nationalité guinéenne.

Il a fait le point des conclusions et recommandations des documents validés par les experts des pays membres. A l'issue de cette présentation des commentaires et suggestions ont été formulés par les délégations concernant le statut de la Présidence de la Commission, la proposition de la nomination du Secrétaire Exécutif de la CCRS et de gouvernance du Fonds Climat Sahel.

7. Présentation du règlement intérieur de la Réunion Ministérielle et du protocole additionnel de la CCRS

Ces présentations ont suscitées certaines préoccupations que sont :

- Introduire dans le document du protocole additionnel instituant la CCRS de la notion d'Etats observateurs en plus des Etats membres et des Etats associés ;
- Prévoir dans le règlement intérieur de la réunion Ministérielle les questions de perte de droit de vote et/ou de titre d'Etat membre ;
- Ajouter dans le préambule du protocole additionnel instituant la CCRS la définition de : « Etat Africain Sahélien »
- Ajouter dans le protocole additionnel instituant la CCRS la participation à la Réunion Ministérielle des pays associés, des pays observateurs et des partenaires.

8. Pour la suite des travaux, les ministres ont préféré observer un huis clos restreint composé uniquement des chefs des délégations des Etats membres de la CCRS. A l'issue de cet huis clos, Réunion Ministérielle a décidé :

- De recommander à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CCRS de rendre tournante la présidence de la Commission Climat pour la Région du Sahel par souci de transparence, d'équité et de bonne gouvernance à l'instar des autres institutions régionales ;
- De recommander à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CCRS de nommer le Coordonnateur actuel du Cadre Transitoire Opérationnel de la Commission comme Secrétaire Exécutif transitoire de la CCRS ;
- D'équilibrer les différentes zones de la région du Sahel au niveau du protocole additionnel instituant la CCRS ;
- De créer un poste de Secrétaire Exécutif Adjoint pour la Commission Climat pour la Région du Sahel ;
- De revoir la gouvernance du Fonds Climat Sahel en retirant la Présidence du Conseil d'Administration au Secrétaire Exécutif de la Commission Climat pour la Région du Sahel ;
- De répartir la Présidence de la CCRS, le Secrétariat Exécutif et la Présidence de la Réunion Ministérielle entre les zones de la Région du Sahel.

9. Présentation des résolutions et recommandations de la 4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle

Neuf (9) résolutions et sept (7) recommandations ont été présentées, à savoir :

- RESOLUTION N°01/CCRS/RM.04/22, portant adoption du Règlement Intérieur de la Réunion Ministérielle de la CCRS
- RESOLUTION N°02/CCRS/RM.04/22, portant adoption du texte relatif à l'organisation et au fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la CCRS
- RESOLUTION N° 03/CCRS/RM.04/22, portant adoption du traitement salarial, des indemnités et avantages du Secrétaire Exécutif et du Secrétaire Exécutif Adjoint de la CCRS
- RESOLUTION N°04/CCRS/RM.04/22, portant adoption du statut du personnel du Secrétariat Exécutif de la CCRS ainsi que de la grille salariale et des indemnités du personnel
- RESOLUTION N°05/CCRS/RM.04/22, portant adoption du manuel des procédures administratives, comptables et financières du Secrétariat Exécutif de la CCRS
- RESOLUTION N°06/CCRS/RM.04/22, portant adoption du règlement financier du Secrétariat Exécutif de la CCRS
- RESOLUTION N°07/CCRS/RM.04/22, portant adoption du budget triennal de fonctionnement, d'équipement et d'investissement (2023-2025) du Secrétariat Permanent de la CCRS
- RESOLUTION N°08/CCRS/RM.04/22, portant adoption du rapport global final de l'étude du mécanisme financier du plan d'investissement climat pour la région du sahel dont le Fonds Climat Sahel en est l'outil opérationnel
- RESOLUTION N°09/CCRS/RM.04/22, portant adoption de la Déclaration de la 4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle de la CCRS
- RECOMMANDATION N° 01/CCRS/RM.04/22, portant adoption du projet de protocole additionnel instituant la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS)
- RECOMMANDATION N° 02/CCRS/RM.04/22, portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS)

- RECOMMANDATION N° 03/CCRS/RM.04/22, portant adoption du projet de convention relatif à la mise en place du Fonds Climat Sahel
- RECOMMANDATION N° 04/CCRS/RM.04/22, relative aux modalités des contributions des États membres pour la 1ère capitalisation du Fonds Climat Sahel et du fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS)
- RECOMMANDATION N° 05/CCRS/RM.04/22, relative à la mise en place d'un Panel des Chefs d'Etat, en appui au Président de la Commission, dans le cadre du renforcement du plaidoyer relatif à l'opérationnalisation de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS)
- RECOMMANDATION N° 06/CCRS/RM.04/22, relative à la désignation de Champions de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS)
- RECOMMANDATION N° 07/CCRS/RM.04/22, relative à la tenue de la 2ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement (CEEG)

A l'issue de la présentation de ces résolutions et recommandations, des observations ont été faites :

- Résolution 3 :
  - o ajouter dans le titre de ladite résolution : « secrétaire exécutif adjoint »,
  - o revoir le salaire mensuel du Secrétaire Exécutif à 12500 dollars,
  - o fixer le salaire du Secrétaire Exécutif Adjoint à 9000 dollars
- Résolutions 5, 6, 7 et 8 : la Réunion Ministérielle a différé leurs adoptions et décidé le réexamen du manuel des procédures par la task force des experts des pays membres de la CCRS avant la tenue d'une session virtuelle de la Réunion Ministérielle au cours du mois de décembre 2022 ;
- Recommandation 4 : la Réunion Ministérielle a décidé de renvoyer son examen à sa prochaine session en format virtuel ;
- Recommandation 3 :
  - o prendre un acte au niveau de la Réunion Ministérielle pour endosser la création du Fonds Climat Sahel et donner le temps aux Etats membres de procéder à des consultations nationales avec les structures compétentes pour finaliser le projet de convention portant création du Fonds Climat Sahel ;
  - o soumettre le choix du siège du Fonds Climat Sahel à la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement.

- Recommandation 6 : la Réunion Ministérielle a décidé de remplacer « désignation de champions » par « désignation d'ambassadeurs » et rajouter dans la liste des nominés Monsieur Mossadeck Bally, Homme d'affaires, de nationalité malienne ;
- Recommandation 7 : proposer la tenue de la 2<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CCRS au 1er trimestre 2023 potentiellement au cours du mois de février.

Ainsi, les Résolutions N°1, 2, 3, 4, 9 et les recommandations N°1, 2, 5, 6, 7 ont été adoptées sous réserve de l'intégration des observations formulées par la Réunion Ministérielle.

#### **10. Présentation du Projet de déclaration de la Réunion Ministérielle**

Le projet de déclaration a été présenté par Monsieur Garba Abdulrahman Muhammad, expert du Groupe de Travail Conjoint, de nationalité nigériane. La Déclaration a été adoptée sous réserve de la prise en compte des observations et reformulations de la Réunion Ministérielle.

#### **11. Échanges sur la composition du présidium 2023-2025 de la Réunion Ministérielle**

La Réunion Ministérielle a décidé de renvoyer l'examen de ce point d'ordre à sa prochaine session prévue se tenir en format virtuel au cours du mois de décembre 2022 .

#### **12. Présentation de l'agenda provisoire, du communiqué final et des projets de décisions de la deuxième Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Pays membres de la CCRS**

La Réunion Ministérielle a décidé de renvoyer l'examen de ce point d'ordre du jour à sa prochaine session prévue se tenir en format virtuel au cours du mois de décembre 2022 .

#### **13. Présentation du projet de Rapport de la 4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle**

La 4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle a adopté ledit Rapport et a mandaté sa présidente pour le parapher et le signer.

#### **14. La Réunion Ministérielle a réitéré son soutien aux Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CCRS, ainsi qu'aux Chefs d'Etat et de gouvernement des autres pays partenaires de la CCRS, pour leurs leaderships affirmés et leurs efforts**

conjugués dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et les autres défis subséquents au sahel et en Afrique en général.

15. La Réunion Ministérielle a exprimé sa gratitude aux plus hautes autorités de la République du Niger, et au peuple nigérien pour l'accueil et l'organisation réussie.
16. La Réunion Ministérielle a adressé ses vifs remerciements adressés à SEM Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger, Président de la CCRS, pour le leadership que continu d'affirmer le Niger sous son impulsion dans le cadre de la conduite de l'opérationnalisation de la CCRS.
17. La Réunion Ministérielle a adressé ses félicitations et encouragements adressés au Coordonnateur Régional de la CCRS pour la conduite exemplaire du processus transitoire de l'opérationnalisation de la CCRS.
18. Mme Garama Saratou Rabiou Inoussa, Présidente la 4<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle a clôturé les travaux après adoption du présent rapport par la plénière.

Fait à Niamey, le 20 octobre 2022

Pour la Réunion Ministérielle

La Présidente



**Madame Garama Saratou Rabiou Inoussa**  
**Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification du Niger**

